

NOTICE DESCRIPTIVE

de la motocyclette **MOTO-GUZZI**, Type "**SM**" (Stornello 160 cc 5 Vts)

Construit par la Société Industrielle de MÉCANIQUE MOTO (S.E.I.M.M.-SAP)

Représentant accrédité : Monsieur Félix TESTON, 94 & 96, Cours Lieutaud - MARSEILLE (6°)

Marque..... MOTO GUZZI
Type..... "SM" Stornello 160cc 5 Vitesses
Genre..... Motocyclette
Poids total autorisé en charge..... 253 kg
nombre de places..... 2
Nom et adresse du constructeur..... SEIMM, MANDELLO DEL LARIO (Come-ITALIE)
Nom et adresse du représentant accrédité.... F. TESTON 94 & 96 Cours Lieutaud MARSEILLE 6°

1 - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

- cadre double cerceau en tubes d'acier soudés
- deux roues de 17 x 2 1/4 (jante) AV & AR - pneumatique AV 2 1/4 x 17 R - AR 3 x 17 Pirelli
- roue arrière entrée par chaîne
- selle mono ou bi-place

2 - DIMENSIONS ET POIDS

- Longueur hors tout..... 1,925 m
- Hauteur..... 1,--- m
- Largeur..... 800 m
- Poids en ordre de marche.. 113 kg
- Charge admissible..... 140 kg
- Poids total en charge..... 253 kg

3 - MOTEUR

- Marque : MOTO GUZZI
- Type à explosion, 4 temps, un cylindre incliné à 25° sur l'avant
- Alésage..... 58mm
- Course..... 58mm
- Cylindrée totale..... 153,24cm³
- Rapport de compression..... 10/9,6
- Régime maximum du moteur..... 1000 T/M
- Puissance administrative..... 2 CV
- Carburant : essence. Réservoir contenant 14 litres, environ dont 1,5 réserve
- Emplacement et mode de fixation du réservoir : sur le tube supérieur du cadre.
- Echappement : monotube avec silencieux à forme tromblon à chicanes, diam 75mm longueur 665mm repère par le pointeur GUZZI DGM 2279S, sortie d'échappement côté droit.
- Le niveau des bruits produits par le véhicule mesuré dans les conditions fixées par l'arrêté ministériel du 25 Octobre 69, modifié par l'UTAC le 29 Décembre 70 sous le n° 70-3-1819/2 ; côté droit 90.5.80.5 ; côté gauche 80-79 D 8 A
- Alimentation du moteur : par carburateur Dell'Orto VHB 22 BS silencieux d'admission et filtre MOTO GUZZI
- Distribution électrique : volant magnétique 6 volts, 27 watts et batterie 6 volts 17 ampères/heure
- Allumage par volant magnétique à avance automatique et bobine H.T
- Dispositif antiparasite ; câble avec embout blindé Bosch agréé le 28/12/70 sous le n° 0356 351 010 PV UTAC n° 70.3.18.18/1 du 29/12/70
- Graissage par barbottage dans le carter qui contient 1,9 litre
- Refroidissement par air
- Lancement du moteur parkick, côté gauche

4 - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

- Embrayage à disques multiples à bain d'huile, commande à main sur le guidon à gauche
- Combinaisons de vitesses.
Transmission primaire : Démultiplication moteur, boîte de vitesses :
Boîte de vitesses à 5 combinaisons, commande par sélecteur au pied côté droit
1ère vitesse 1/2,928 (Z 17-30/18-30) 3ème vitesse 1/1,428 (Z 25-22/18-30)
2ème vitesse 1/1,967 (Z 22-26/18-30) 4ème vitesse 1/1,188 (Z 28-20/18-30)
5ème vitesse 1/1
Transmission secondaire par chaîne : Rapport 1/3,09
Avec pneumatique AR de 3 - 17, dont la circonférence est de 1,800 les vitesses atteintes en Km/h sont les suivantes :

Combinaisons de vitesses	Rapport total moteur/roue	Vitesses en Km/h moteur tournant à 1000 T/M
1ère vitesse	1 : 23,116	38,11
2ème "	1 : 15,480	56,48
3ème "	1 : 11,534	76,59
4ème "	1 : 9,355	94,20
5ème "	1 : 7,868	111,74

Indicateur de vitesse incorporé à la partie supérieur du phare ainsi qu'un compteur

5 - SUSPENSION

Avant : fourche télescopique avec amortisseurs hydrauliques
Arrière : fourche oscillante avec ressort hélicoïdaux incorporés dans les amortisseurs hydrauliques

6 - DIRECTION

- Guidon réglable sur billes à cônes et cuvettes - rayon de braquage 3,80m

7 - FREINAGE

- Freins du type à expansion interne dans les tambours des roues avant et arrière avec commande indépendante
- Frein Avant : à tambour d'un diamètre intérieur de 157mm, actionné par poignée placée sous le guidon, côté droit, commandant par câble un levier actionnant deux mâchoires d'une largeur de 30 mm, garnies de ferodo venant frotter sur la circonférence intérieure du tambour.
- Frein Arrière : à tambour d'un diamètre intérieur de 135mm, actionné par pédale au pied gauche, commandant une tringle actionnant deux mâchoires d'une largeur de 25mm, garnies de ferodo venant frotter sur la circonférence intérieure du tambour.
- Surface active de freinage : 89 cm² à l'avant - 56 cm² à l'arrière

8 - CARROSSERIE

- Motocyclette solo

9 - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Alimentation électrique par batterie et volant magnétique

Le véhicule est muni :

- d'un projecteur avant portant la marque d'agrément IGM 0 122 PX, comportant ampoule code-phare et feu de position.
- d'un feu-rouge éclairage de la plaque d'immatriculation arrière et stop, portant la marque d'agrément IGM 5909 LPX ARLT et catadioptré E 3 - 46 93 CI incorporé
- d'un dispositif réfléchissant arrière portant la marque d'agrément IGM 0901 C2.
- un rétroviseur.

Ces dispositifs sont situés aux emplacements réglementaires.

10 - DIVERS

- Le véhicule comporte une plaque dite de constructeur fixée sur le cadre à l'avant, et sur laquelle sont mentionnés : la marque, le type, le numéro d'ordre dans la série du type et la cylindrée.

Le type et le numéro d'ordre dans la série du type sont frappés à froid sur le cadre à l'avant. Le numéro du moteur est frappé sur le carter à l'avant côté droit.

- Le véhicule est équipé d'un rétroviseur placé sur le guidon et d'un avertisseur sonore portant la marque d'agrément IGM 22551 KA commandé sur guidon côté gauche.
- La série de type commence au numéro SM 00 AA, le numéro dans la série du type est composé d'une lettre invariable désignant le type, de deux chiffres 00 à 99 et de deux lettres qui varient pour chaque centaine de véhicules.

Le numéro unitaire étant SM 00 AA, la centaine suivante commence au numéro SM 00 AB et ainsi de suite jusqu'à la combinaison AZ.

Lorsque cette dernière est terminée on passe après chaque centaine de véhicules sur les combinaisons BA, BB.. BZ

Sont exclues les lettres O, K, J, W, Y.

PROCES VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du représentant accrédité du constructeur le 5 Février 1971 que le véhicule n° SM 70 AA. ci-dessous décrit et présenté comme prototype d'une série :

Marque : MOTO GUZZI
Type : SM Stornello 5 Vitesses
Genre : Motocyclette

satisfait aux dispositions des articles R. 104, R. 169, R. 170 et R. 172 à R. 183 - en ce qui concerne pour l'article R. 182 l'application de l'article R 97 fu Code de la Route et des Arrêtés Ministériels pris en application, compte tenu des accords de réciprocité Franco Italiens.

MARSEILLE, le 8 Janvier 1971
R. DOUON

Vu à
Marseille, le 8 Février 1971
Pour l'Ingénieur des Mines
L'Ingénieur des T.P.E.Mines délégué
J. WARGNY

Vu et Approuvé et Enregistré
Sous le n° I16 RT
MARSEILLE, le 8 Février 1971
L'Ingénieur en Chef des Mines
J.P POIRIER

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Je soussigné F. TESTON représentant distributeur officiellement accrédité en France le 16 Décembre 1965, Certifie que le véhicule :

GENRE	MOTOCYCLETTE	Numéro dans la série du type :
MARQUE	MOTO GUZZI	Source d'énergie : Essence
TYPE	SM Stornello 160cc	Puissance administrative : 2 Ch

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

Vendu à M. MICHELOTTI

Marseille, le

26.11.71